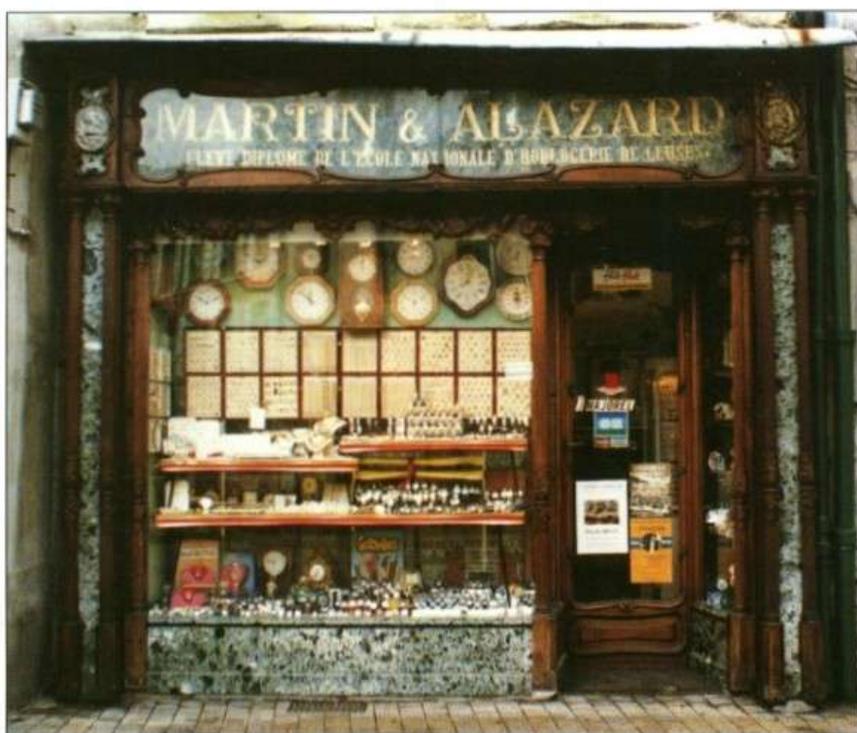
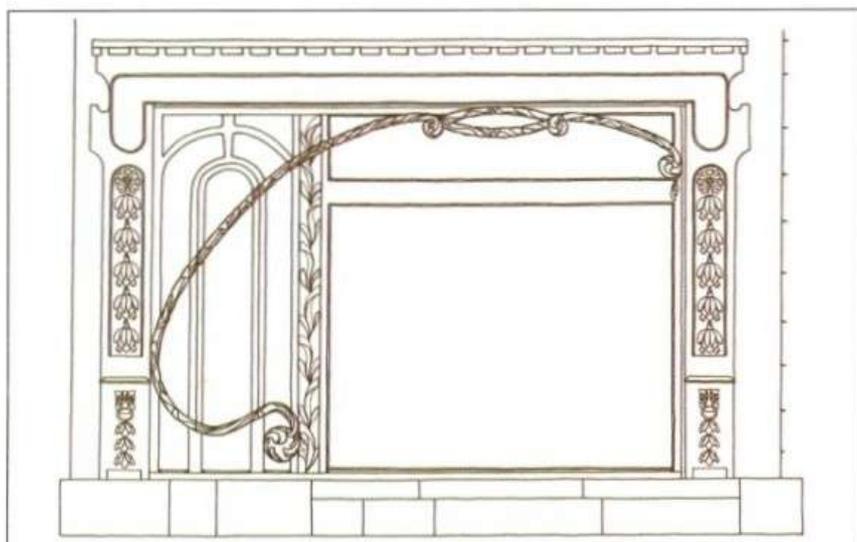


Ministère

Culture
Communication



CAHIERS DU PATRIMOINE LOZÉRIEN

N° 3 JANVIER 2000

VITRINES et ENSEIGNES en centres anciens

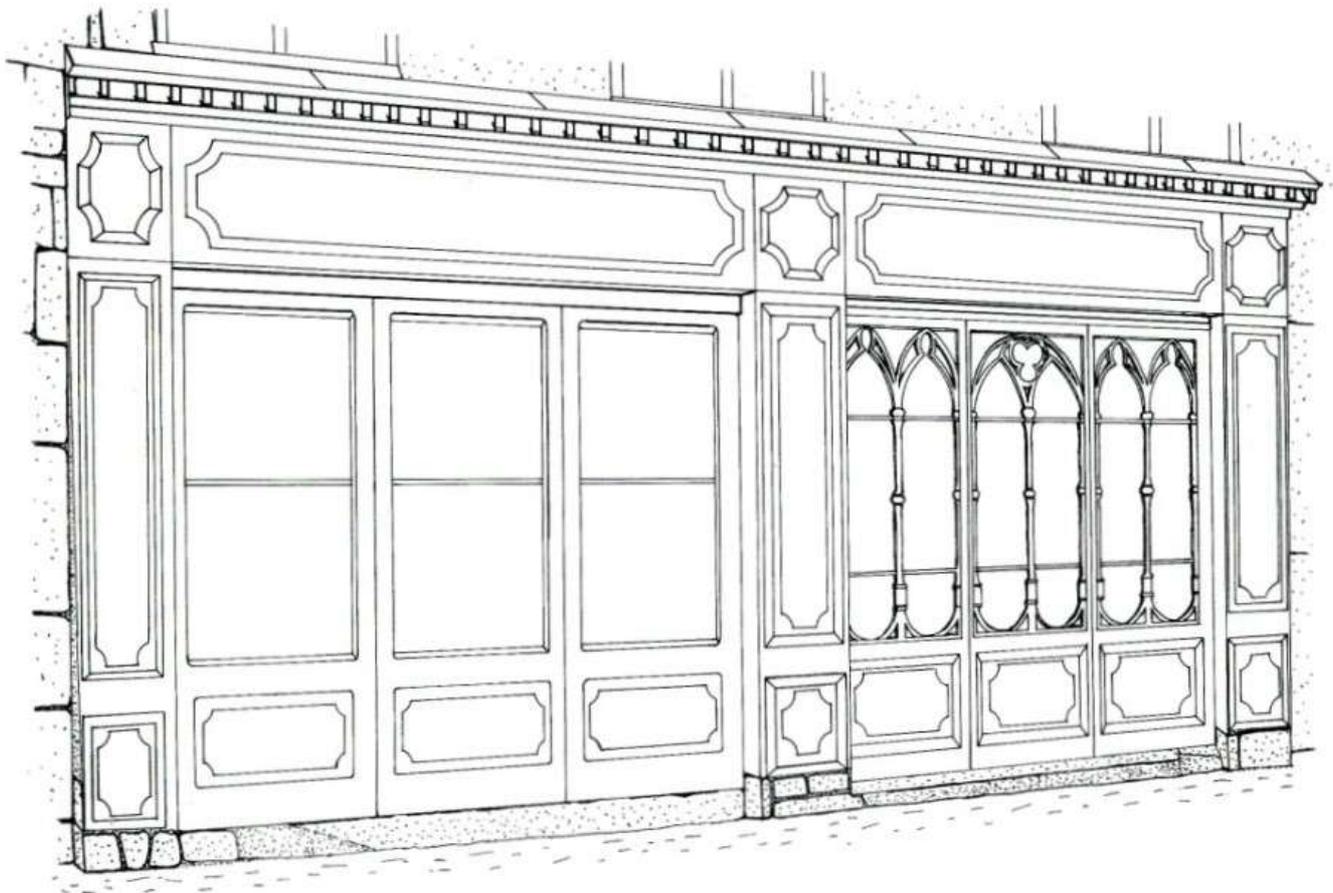
*L*e Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère développe depuis quelques années une politique d'édition d'études ponctuelles sur le "patrimoine quotidien".

Initiés par un exposé sur les portes anciennes dans sa première livraison, puis par une présentation des façades du vieux Mende, nous vous présentons aujourd'hui un patrimoine presque ignoré car modeste.

"Ce patrimoine composé par (...) les devantures commerciales, nécessite une observation d'autant plus fine que la fragilité est grande (désintérêt, remplacement systématique). Les exemples de grande qualité sont rares".*

Cependant, notre département recèle encore un certain nombre d'éléments qui sont d'un intérêt certain, comme l'on peut s'en rendre compte en feuilletant ces quelques pages.

L. Bayrou



▲ VITRINE NÉOGOTHIQUE - LE MALZIEU

* R.Dinkel, *Encyclopédie du Patrimoine*, les Encyclopédies du Patrimoine, 2 rue de Valois, 75001 Paris, 1512 p.

INTRODUCTION



*S*i les vitrines en applique du XIX^e siècle sont les plus représentées dans les villes de LOZERE, il est néanmoins possible de recenser, malheureusement de façon trop ponctuelle, quelques vitrines beaucoup plus anciennes que le relatif abandon de certains immeubles, voies, quartiers ou même bourgs a permis de maintenir jusqu'à notre époque.

Les opérations de rénovation des commerces engagées de façon lourde et systématique depuis les années 1970, ont consisté la plupart du temps à supprimer les appliques et anciennes menuiseries en bois et à rechercher au moyen de matériaux contemporains et de grands vitrages, l'ouverture maximale sur l'espace public.

S'il peut paraître opportun, lorsque l'ancienne façade commerciale, notamment en applique, présente peu d'intérêt, de dégager certains rez-de-chaussée d'immeubles en inscrivant par exemple les menuiseries en feuillure ou en tableau dans les percements anciens, nous devons considérer désormais que la plupart des devantures anciennes doivent être conservées et restaurées comme témoins de leur époque et pour l'intérêt esthétique et architectural qu'elles représentent.

Ceci est essentiel lorsque la devanture est contemporaine de la façade, l'unité en ce domaine étant souvent difficile à trouver.

Ce que tout commerçant doit avoir à l'esprit, c'est d'une part que la meilleure image pouvant être donnée à son entreprise, est celle de la parfaite adéquation entre ces deux éléments, et c'est d'autre part qu'un commerce en centre ville, a fortiori en centre historique, à la différence de ceux situés en périphérie ou dans des zones commerciales, vit en étroite symbiose avec son environnement (bâti, sols des espaces publics ou mobilier urbain).

Tout modernisme excessif ou tout effet de mode, toujours éphémère, peuvent rompre une harmonie mise en place au cours des siècles. Il en est souvent de même pour les enseignes dont les formes outrancières ou le gigantisme côtoient difficilement le caractère intime et discret du bâti ancien.

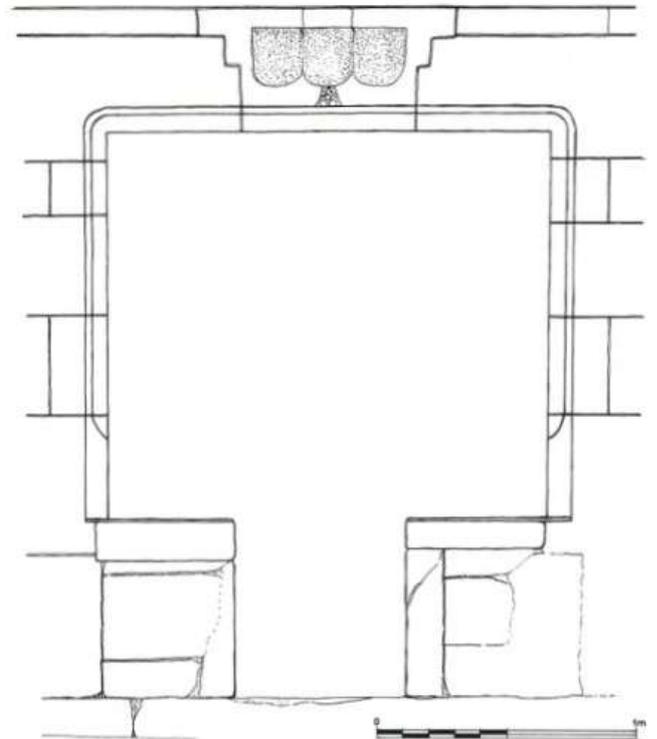
MOYEN AGE ET RENAISSANCE

*D*u Moyen Age à la Renaissance, commerce et artisanat ont souvent occupé des surfaces très réduites en rez-de-chaussée des maisons de ville. La très faible emprise au sol du bâti, caractéristique de la ville médiévale et la forte épaisseur des murs, limitent souvent les percements au niveau de la rue.

Les "vitrines" occupent un ou plusieurs de ces percements en forme d'arcs brisés, cintrés, surbaissés ou en anse de panier. Un muret en pierre ou en bois ferme toujours la boutique en partie basse, formant allège et étal, et s'interrompt pour dégager l'entrée.

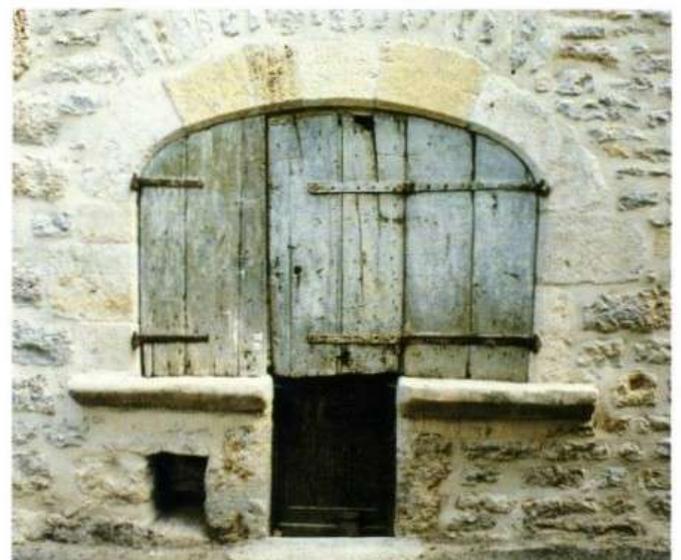
L'occultation de la baie est d'abord assurée par de simples volets en bois quelquefois ajourés, amovibles, battants, basculants ou relevables, ou combinant ces principes, auxquels s'ajoutent ultérieurement des panneaux de verre. Les volets basculant sur l'appui servent d'étal.

A cette époque, bâti et devanture ne font qu'un et sont indissociables, aucun élément ne venant en superstructure. Aucun effet d'esthétique ou d'appel n'est par ailleurs particulièrement recherché, si ce n'est au moyen d'une enseigne potence en fer forgé ou métal découpé.



▲ VILLEFORT

← CHANAC



EPOQUE CLASSIQUE

Les boutiques continuent de s'inscrire simplement, comme aux époques précédentes, dans les ouvertures créées en rez-de-chaussée. L'arc brisé disparaît définitivement et laisse la place aux arcs surbaissés, cintrés ou en pierres appareillées en plate-bande.

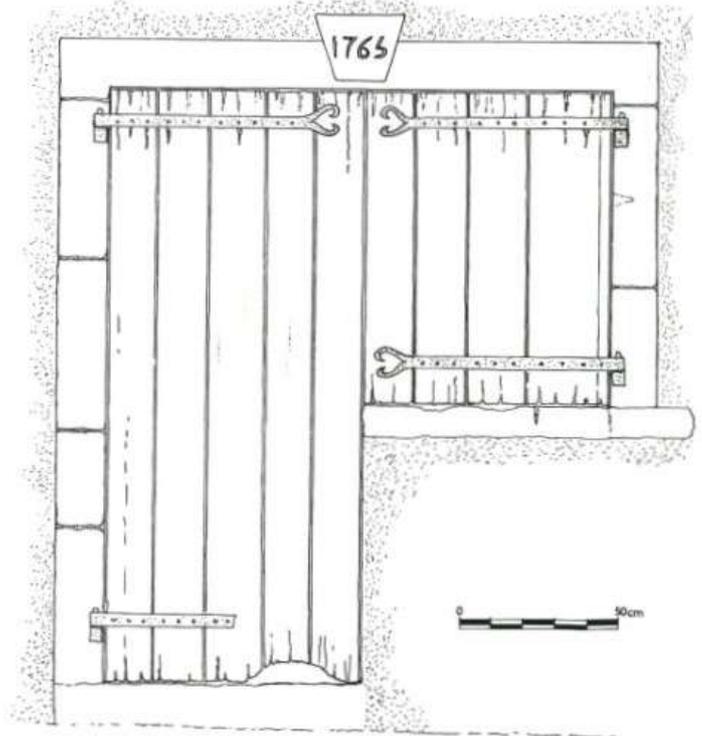
Le linteau peut aussi être réalisé de façon plus simple à l'aide d'une poutre de bois enduite ou non.

L'adoption de "règles" d'urbanisme comme celles appliquées aux places royales et la mise en place progressive de nouvelles formes urbaines plus aérées permettent l'allongement des façades sur rue, offrant ainsi plus de possibilités de percements et la création d'ouvertures où la symétrie, propre à cette époque, est de règle.

Le principe des galeries couvertes sur arcades, accueillant des boutiques en retrait, déjà développé au Moyen Age par exemple dans les bastides, se généralise dans les villes commerciales importantes et se retrouve de façon plus ponctuelle dans les petites villes.

Les châssis sont alors à petits bois, disposés en feuillure. Les devantures sont accompagnées de fermetures nocturnes assurées par des volets battants posés sur gonds.

← MENDE



← BARRE DES CÉVENNES



Le développement des techniques verrières et de la fonderie va permettre de libérer les boutiques du traditionnel carcan de pierre ou de charpente lié à la structure du bâti. L'utilisation de colonnes en fonte supportant des poutrelles métalliques formant linteau autorise la minceur des jambages et l'ouverture sur la rue de l'espace commercial. L'adoption de grands vitrages offre plus de lumière et de transparence même si certains cloisonnements en bois subsistent.

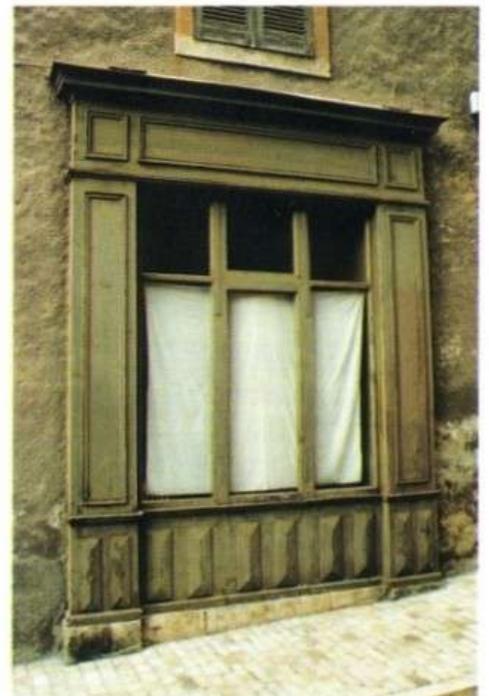
Les appliques en bois, créées à la fin du XVIII^e siècle, sont alors d'un emploi très fréquent. Ce sont pour la plupart des modèles très simples, en légère saillie par rapport au nu de la façade et dont les panneaux latéraux et le bandeau supérieur accueillent décors peints ou inscriptions, dont l'enseigne du magasin. Certains font appel à des motifs de boiseries empruntés à l'architecture gothique ou classique, (personnages, chapiteaux, frontons, pilastres, corniches...), sculptés dans la masse ou rapportés sur le coffrage. Ces appliques occupent souvent la totalité de la largeur de la façade et montent parfois en étage jusqu'à un entresol. Le bois est systématiquement peint pour assurer sa protection.

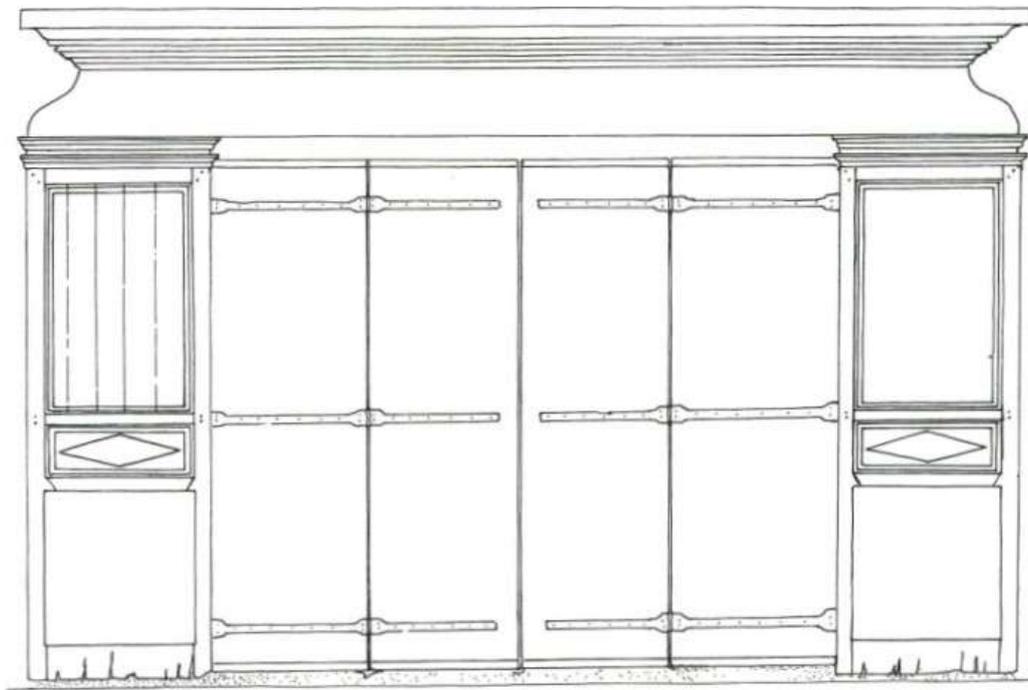
A la fin du XIX^e siècle, l'utilisation de la fonte moulée permet d'ajouter de nombreux décors en relief (têtes, grotesques, motifs floraux, feuilles d'acanthé...).



→ MENDES ←

▼ MARNEJOLS ▲

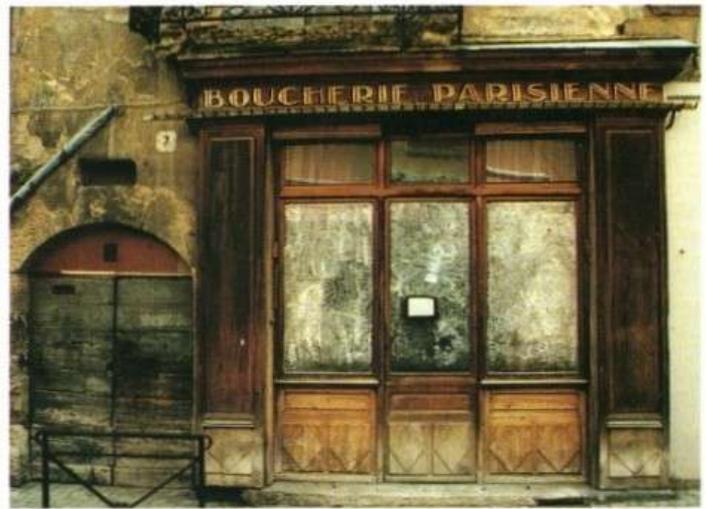




▲ MARNEJOLS

BANASSAC ▼

MARNEJOLS ▼



▲ LA CANOURGUE

▲ ST-CHÉLY-D'APCHER

LA PREMIERE MOITIE DU XX^E SIECLE

Le style Art Nouveau, éphémère et peu représenté dans notre département, tranche singulièrement par sa légèreté avec les époques antérieures, toutes de rigueur et de formes classiques ou néo-classiques. Courbes, contre-courbes, dissymétrie, décors floraux caractérisent alors les vitrines créées à cette époque.

La décoration fait appel à des procédés nouveaux comme le "fixé" (peinture sous verre), très utilisé dans certains commerces comme les boulangeries, ou à l'utilisation de céramiques peintes.

La rigueur revient avec le style Art Déco et ses motifs très géométriques, représenté seulement par deux ou trois vitrines dans notre département.

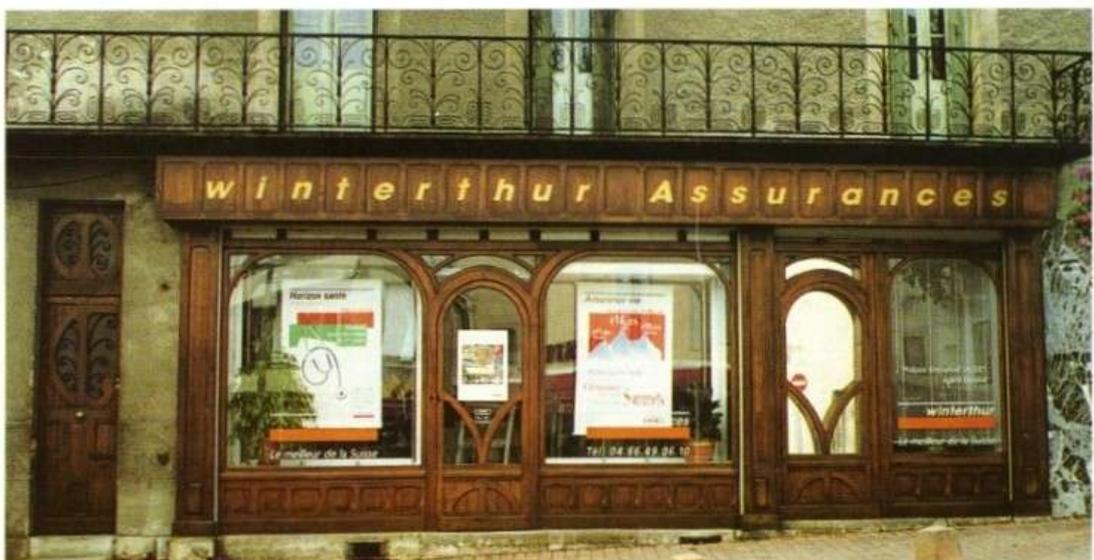


← MENDE →



LANGOGNE →

MENDE →



LA SECONDE MOITIE DU XX^E SIECLE

L'immédiat après-guerre ne fait pas place dans le domaine commercial à de grandes nouveautés. Les appliques demeurent, leur peinture est simplement rafraîchie, quelques marquetteries de céramique apparaissent pour des commerces alimentaires comme les boucheries ou les épiceries.

Il faut attendre le début des années 70 pour voir apparaître les premières transformations importantes. Les bouleversements de la société touchent aussi le secteur commercial. Le petit commerce de proximité est concurrencé par les grandes surfaces et doit se renouveler sans cesse pour s'adapter. L'utilisation massive du béton armé pour les grandes portées, l'apparition de l'aluminium assurant la rigidité des menuiseries et la résistance aux intempéries, la création de doubles vitrages de grande surface, modifient les données de la construction et de l'architecture commerciale. Toutes les villes sont concernées avec plus ou moins de décalage dans le temps et les formes, mais une bonne partie des rez-de-chaussée est éventrée et les baies traditionnelles sont remplacées par de grandes surfaces vitrées.

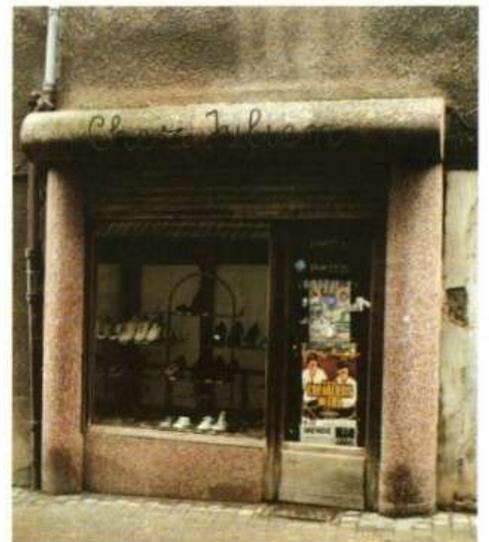
Il est possible de constater à la fin de ce siècle, peut-être par réaction aux excès des années antérieures, un retour à certains traitements de vitrines plus traditionnels faisant appel à des placages de panneaux et d'éléments menuisés ou à des décors plus sophistiqués (consoles, corniches...).



LANGOGNE



MENDE



RESTAURER UNE DEVANTURE COMMERCIALE

LES VITRINES EN FEUILLURE :

Pour les vitrines les plus anciennes (époques Gothique, Renaissance et Classique), il importe de conserver ou de retrouver l'aspect initial, c'est-à-dire une vitrine placée en feuillure, faisant appel au bois pour la menuiserie. Si une solution à grands vitrages peut parfois exceptionnellement être envisagée, il est toujours préférable de restituer un système de menuiseries alternant éléments menuisés et glaces, plus adapté à l'époque et au caractère de la devanture.

L'occultation ne doit en aucun cas faire appel à un autre système que des volets extérieurs ou intérieurs, les volets roulants et les caissons en saillie extérieure étant à proscrire totalement.

Les allèges formant étals sont également à maintenir et à restaurer.

LES APPLIQUES EN BOIS :

Elles présentent une diversité et une richesse de composition qu'il convient de préserver à l'occasion des opérations de restauration.

Si les parties basses des coffrages, qui sont les plus fragiles face aux agressions du temps, sont fréquemment d'un dessin simple et donc faciles à restaurer, à remplacer à l'identique ou à greffer, les parties intermédiaires et les parties hautes, notamment de l'entablement, sont souvent plus complexes et fouillées dans leur dessin. Denticules, consoles, corniches, moulures, arcatures et motifs divers méritent des attentions particulières et doivent faire l'objet de restaurations soignées et de reconstitutions en cas de parties manquantes.

Souvent ces coffrages de menuiserie permettaient de masquer dans les piédroits supportant l'entablement, un rideau métallique repliable latéralement. Il est souhaitable de conserver

cette disposition ; si un rideau vertical doit être posé, il doit l'être à l'intérieur, l'ajout d'un caisson supplémentaire extérieur s'accordant mal avec la composition générale de l'applique.

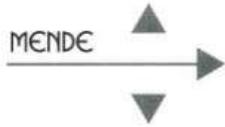
Il est également possible d'envisager mais de façon très exceptionnelle et pour les parties les plus exposées, le remplacement de certaines parties comme les allèges ou certains caissons, par des matériaux contemporains comme l'aluminium sous réserve de jouer sur les formes et les couleurs pour harmoniser l'ensemble.

Une fois les coffrages restaurés, complétés ou restitués, il convient de les mettre en peinture de préférence à la conservation du ton bois sauf s'il s'agit de bois nobles (chêne, noyer,...), qui peuvent recevoir une imprégnation de produits adaptés ou un vernis de haute qualité, en évitant les lasure. Les teintes doivent de préférence être sombres ce qui leur permet de faner moins rapidement (bleus, bruns, verts, bordeaux,...), des teintes plus vives pouvant être utilisées par exemple en rechampis sur des éléments de décors (moulures, baguettes, filets).

Ces vitrines comportent quelquefois des grilles de fer ou de fonte, parfois très ouvragées, qui doivent alors être décapées, recevoir un anti-rouille et être repeintes également dans des tons sombres.



MENDE



Lors de la création d'une devanture, on ne peut en aucun cas faire l'économie d'une analyse du bâti qui l'accueille. En fonction de l'époque de ce dernier et du style plus ou moins marqué qui le caractérise, on doit s'orienter vers une vitrine non pas qui en concurrence la perception, mais qui le complète et le valorise.

Sans tomber dans le plagiat des vitrines anciennes, dont il est souvent difficile d'égaliser la qualité et la simplicité, il convient de trouver la forme et les matériaux les plus discrets.

VITRINES EN FEUILLURE :

Le dégagement, à l'occasion de la suppression de certaines appliques, de percements anciens peut offrir la possibilité, à l'aide de menuiseries simples placées en feuillure, de valoriser ces derniers quand ils présentent de belles caractéristiques. Dans ce cas, il est préférable d'utiliser le bois ou l'aluminium, pour la finesse de leur profil et la gamme des couleurs disponibles, le PVC de section trop importante et limité au blanc étant à éviter.

L'adjonction de petits bois peut être envisagée dans certains cas.

VITRINES EN APPLIQUE :

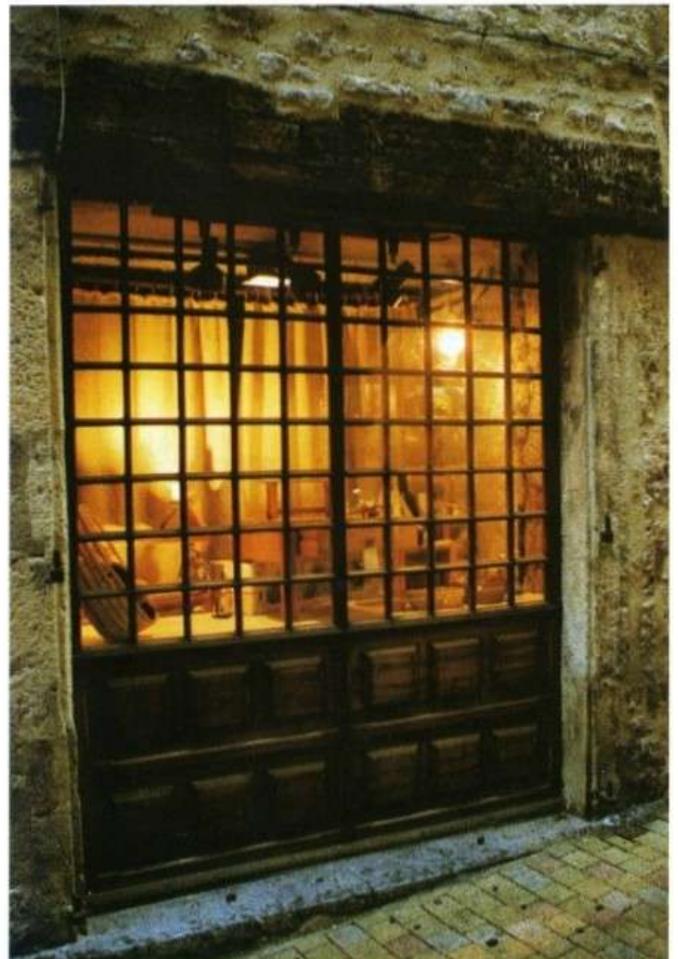
La création de nouvelles appliques faisant appel au bois ou à ses dérivés (médiun), ou à l'aluminium, peut parfois permettre de redonner, en créant un cadre en léger relief par rapport à la façade, une échelle à une vitrine où la partie vitrée a parfois pris le pas sur le reste du bâti.

RESPECTER LE PARCELLAIRE :

Les faibles superficies offertes par les anciennes boutiques correspondent parfois mal aux souhaits de développement de surfaces plus

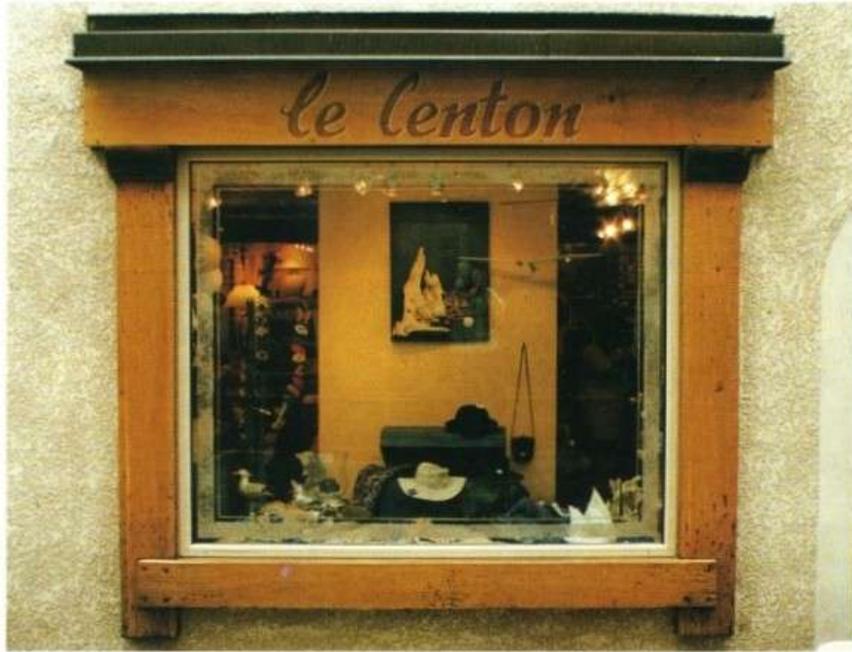
vastes que peuvent formuler certains commerçants. Des extensions peuvent donc être réalisées en rez-de-chaussée de deux ou plusieurs immeubles. La tentation est alors grande d'uniformiser la façade commerciale et de réaliser devanture et enseigne à cheval sur les immeubles, sans respect de la trame parcellaire ni du bâti. Il est donc indispensable dans ce cas d'individualiser le plus possible chaque partie de la vitrine en liaison étroite avec le bâti. Si l'unité peut être recherchée au moyen d'une seule couleur, des formes différentes de percements, adaptées à chaque bâti peuvent être retenues. Enfin, la répétition de l'enseigne sur chaque élément de la vitrine n'est pas une nécessité pour la lecture de l'activité.

MEUDE





▲ MENDE



MARVEJOLS



LES ENSEIGNES

*P*endant des siècles et quelles que fussent les régions, les enseignes, lorsqu'elles existaient car elles n'étaient pas systématiques, consistaient dans la quasi totalité des cas en des éléments sobres et fortement limités en nombre.

Les enseignes perpendiculaires étaient constituées de simples potences de fer forgé supportant des tôles découpées et peintes ou des panneaux de bois peints. Les modèles étaient sans décors particuliers, le style Baroque, très chargé, n'ayant vraiment concerné que le grand Est de la France.

Les enseignes parallèles étaient le plus souvent peintes directement sur l'enduit et participaient ainsi à la décoration de la façade au même titre que les décors rapportés que constituaient les chaînes d'angles ou les bandeaux peints. Il en existe un certain nombre en Lozère et particulièrement à MENDE.

Elles étaient également peintes sur la devanture lorsqu'il s'agissait d'une vitrine en applique.

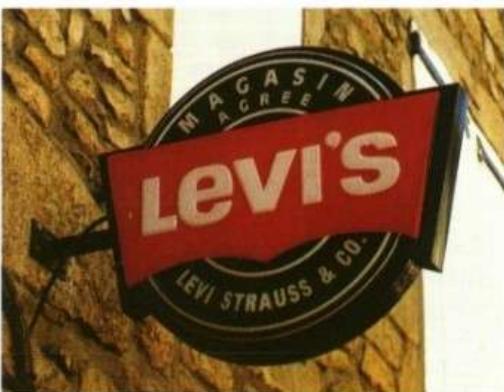
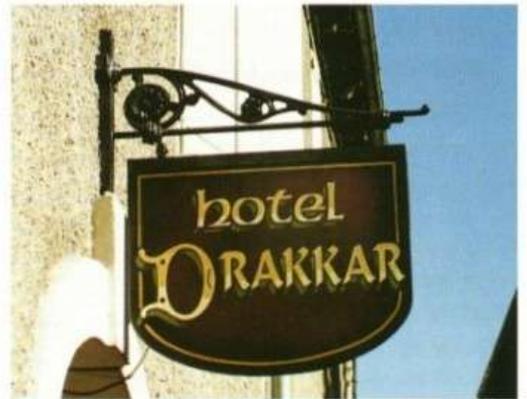
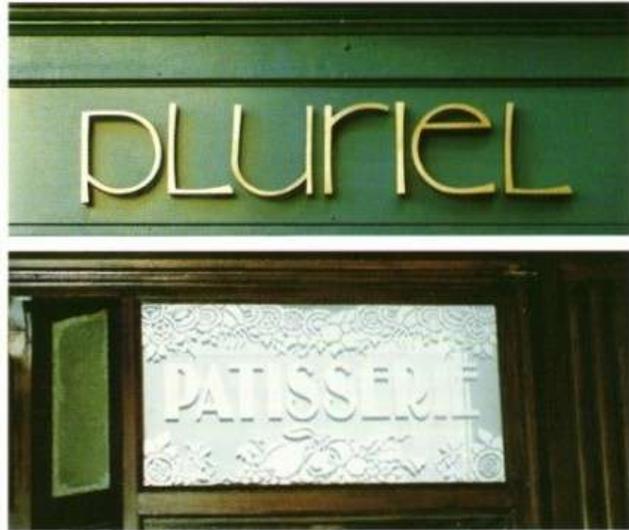
Dans les années 1960, les premiers caissons et éclairages par néons ont été utilisés en Lozère. La forte épaisseur des caissons, l'utilisation de l'aluminium naturel sur leur chant, les implantations souvent mal étudiées de ces enseignes et leur nombre trop souvent excessif, conjugués au goût immodéré pour cette image de modernisme qui inondait les plus grandes villes, ont fréquemment abouti aux transformations radicales que les façades anciennes et les rues connaissent encore aujourd'hui.

Bien entendu, les excès de cette période ont abouti ces dernières années à une nette amélioration esthétique pour celles-ci. De plus la loi du 29 décembre 1979 sur la Publicité, les Enseignes et les Préenseignes a permis de mettre en place des règles minimales qui peuvent être complétées à l'occasion de l'élaboration d'une Zone de Publicité Restreinte.

L'apparition de nouveaux matériaux (Altuglass, PVC, aluminium coloré...), la miniaturisation des systèmes d'éclairage et des modèles permettent désormais une meilleure intégration aux tissus urbains historiques et dans les quartiers de caractère.

Mais, outre l'aspect des enseignes elles-mêmes, c'est souvent l'inadaptation des modèles aux bâtiments et au quartier accueillant les activités qui pose le plus de problèmes. En effet, l'époque de construction de l'immeuble, ses caractéristiques architecturales, sa modénature, et son insertion dans l'environnement bâti immédiat doivent absolument guider le choix du concepteur et du commerçant.





Les façades commerciales sont, dans une ville, l'un des tous premiers éléments du paysage qui attirent l'œil du promeneur .

Il y a bien entendu le contenu de la vitrine où comptent la qualité des produits vendus, les jeux de couleurs et effets d'éclairage, mais de très nombreux commerçants conditionnent la réussite de leur entreprise au cadre dans lequel sont présentés les articles et principalement à la capacité d'attraction que peut représenter la devanture de leur magasin .

Si les boutiques commerciales et échoppes d'artisans se sont développées pendant plusieurs siècles sans incidences notables sur le bâti, l'apparition à la fin du XIXe siècle de techniques et matériaux permettant de franchir de grandes portées et de vitrages grand format répondant aux exigences d'éclairage naturel et d'ouverture des commerces sur l'extérieur, a fondamentalement bouleversé l'aspect des vitrines et des bâtiments qui les accueillent. La possibilité d'une nouvelle répartition des pleins et des vides a trop souvent conduit à des éventrements des rez-de-chaussée commerciaux dénaturant l'aspect général des immeubles et provoquant parfois des désordres dans les structures du bâti.

La production récente de menuiseries en aluminium ou en PVC, la création de nouveaux revêtements extérieurs et les symboles de modernité qu'ils véhiculent ont souvent porté le coup de grâce aux vitrines traditionnelles et charmantes qui jalonnaient les rues de nos centres anciens, en faisant oublier que la devanture doit avant tout demeurer le complément indissociable mais discret, de l'édifice dans lequel elle s'inscrit .

Les enseignes ont suivi la même évolution. De simple accompagnement, elles sont devenues voyantes et outrancières dans leurs formes et dessins, de rares, elles sont passées à la profusion, masquant souvent par leur nombre l'insuffisante adaptation des commerces aux contraintes actuelles.

Modernisées, uniformisées, les vitrines ont perdu un peu de leur âme, entraînant avec elles un peu de celle de la ville.

Le Cahier N° 3 du Patrimoine Lozérien présente l'évolution historique des vitrines commerciales dans notre département en essayant de retrouver des exemples représentatifs des différentes époques mais aussi en donnant quelques solutions permettant d'allier les contraintes actuelles du commerce, les impératifs de protection du patrimoine et de conservation d'une certaine diversité au cœur de nos centres anciens.



Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de la Lozère
25, rue Basse - 48000 MENDE - Tél. 04 66 49 19 13 - Fax. 04 66 49 34 93

Conception réalisation : S.D.A.P. de la Lozère

Textes : R. PAUGET

Photographies : B. MALZAC, J.M. PETIT

Dessins : R. PAUGET, R. SOULIER

Saisie : A.-M. PAGÈS

Impression : Imprimerie Varennes - Mende - 04 66 65 01 12